

**RÉUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 5 juillet 2018**

Visite du Conseil Municipal des Enfants et présentation des actions envisagées par les enfants élus par Commission.

Autorisation est donnée pour la création d'un nouveau temps d'accueil périscolaire sur le temps du midi : **la pause méridienne**, pendant laquelle des animations seront proposées aux enfants.

M. le Maire est autorisé à signer les conventions **Labellisation des circuits de randonnée des Gabelous et de la Bellangerie**.

Accord du Conseil Municipal pour la **modification des statuts de Territoire d'Energie Mayenne (TE53) ex SDEGM** suite au changement de nom et à la constante évolution dans le domaine des distributions publiques d'énergie.

Le Conseil Municipal donne son accord au **changement de nom du lieu-dit « Le Bocage »** et accepte le nom proposé par les demandeurs : « Le Clos du Plessis »

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à lancer le dispositif « **participation citoyenne** » avec le groupement de la Gendarmerie. Une réunion publique présentera le dispositif pour sensibiliser les habitants et rechercher des référents de quartier.

Rapport des Commissions

Commission Enfance, Jeunesse, Vie Sociale : **Camp d'été** : 24 enfants « passerelle » ont participé à ce camp du 9 au 13 juillet 2018.

Commission Travaux, Bâtiments, Voirie, Réseaux : une présentation de **l'étude CAUE sur le Cimetière** est faite à l'assemblée. Des visites de réalisations seront proposées en octobre 2018 pour un appel d'offres dans le courant de l'hiver et une réalisation de travaux au printemps 2019. **Point sur les travaux en cours** : Les travaux de voirie 2ème phase des tranches 2, 3 et 4 au lotissement le Clos de Mirette, sont décalés à la semaine 34. Un chiffrage des dégâts dus aux **inondations du 9 juin** dernier va être réalisé pour les biens communaux.

Commission Urbanisme, Agriculture, Cadre de Vie, Agenda 21 : M. GALLACIER informe l'assemblée que l'arrêté validant le **PLUI** doit être prononcé avant le 31/12/2018 du fait de la fusion des deux intercommunalités. Le règlement du PLUI est en cours d'élaboration. **Jeux lotissement Le Clos de Mirette** : un devis de 13 266.63 € HT soit 15 919.96 € TTC pour l'installation d'une structure de jeu avec « grass sécurit » et d'un jeu ressort écureuil va être validé. **Labellisation Villes et Villages Fleuris 2018** : le jury est venu visiter la Commune lundi 2 juillet au matin. Il a pu complimenter la Commune sur la propreté constatée.

Commission Vie Associative et Culturelle, Communication : plus de quarante pêcheurs étaient présents à **la Fête de la pêche** le 9 juin 2018 au plan d'eau avec la présence de 72 personnes au repas. **Réunion annuelle de réservation des salles avec les associations** du 4 juillet à 20h30 où un rappel a été fait concernant la liste des tâches à réaliser pour les différents événements afin d'anticiper les locations ou réservations de locaux ou de matériels.

Questions diverses

Le Conseil Municipal **renonce à son droit de préemption** pour les biens en vente des 22, 24 et 24T rue du Maine.

Autorisation est donnée à M. le Maire pour signer une convention avec « **UP** » concernant **l'opération chéquier jeunes collégiens** du Conseil départemental de la Mayenne pour 2018-2019.

Prochaine réunion de Conseil Municipal : le 6 septembre 2018 à 20h30
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23H20.